



INAUGURATION

DES TRAVAUX DE RESTAURATION  
DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE  
DE LA HEM AU MOULIN DE  
ZOUAFQUES

JEUDI 17 NOVEMBRE  
À 15H30



Une autre vie s'invente ici





**170 ouvrages** sont recensés sur la Hem et ses affluents, dont une trentaine de seuils, avec ou sans vannes. Ils constituent des obstacles pour la libre circulation des eaux, des sédiments et des organismes vivants de la rivière.

**14 seuils** se situent entre Clerques et Polincove, ce tronçon de la Hem sur lequel les ouvrages doivent répondre avant février 2018 aux exigences réglementaires de transport des sédiments et de circulation des poissons migrateurs.

**4 intercommunalités** sont regroupées dans le Symvahem (les Communautés de communes du Pays de Lumbres, des Trois-Pays et de la région d'Audruicq, ainsi que la Communauté d'agglomération de Saint-Omer).

Depuis 2012, ce syndicat œuvre avec le Parc naturel régional pour trouver les solutions techniques et les financements nécessaires pour chaque ouvrage afin de **restaurer la continuité écologique de la Hem**.

Les seuils du **moulin de Zouafques** sont les premiers aménagés sous maîtrise d'ouvrage déléguée du Symvahem.

Les propriétaires du site, les élus et les membres du comité de pilotage ont contribué à la réussite de ce projet soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Artois-Picardie et le Fonds de développement régional de l'Union Européenne.

**Xavier BERTRAND**

président du Conseil régional des Hauts de France

**Philippe LELEU**

président du Parc naturel régional, maire de Wirwignes

**José BOUFFART**

président du SYMVAHEM, maire d'Audrehem

**Olivier THIBAUT**

directeur général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

ont le plaisir de vous inviter à



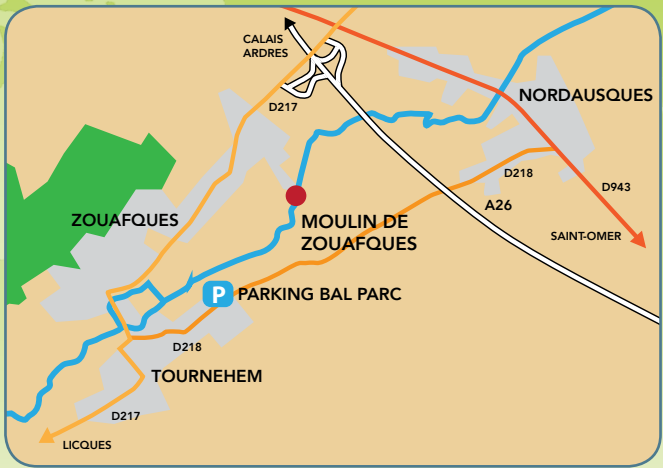
**l'inauguration des travaux de  
restauration de la continuité  
écologique des barrages du  
moulin de Zouafques**

**JEUDI 17 NOVEMBRE 2016 À 15H30**

*Stationnement conseillé à Bal Parc à Tournehem-sur-la Hem. Des navettes vous amèneront sur le site à proximité immédiate (plan au dos).*

*Prévoir des bottes et des vêtements adaptés.*





Stationnement conseillé à Bal parc à Tournehem-sur-la-Hem. Des navettes vous amèneront sur le site à proximité immédiate.

Ce moulin est la propriété privée de M. Gratien et de Mme Loy. En dehors de cette manifestation, l'accès est interdit.



### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Élodie MAURICE  
 Parc naturel régional des Caps  
 et Marais d'Opale  
 03 21 87 90 90  
[emaurence@parc-opale.fr](mailto:emaurence@parc-opale.fr)

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional et par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.



Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création du Conseil régional Nord Pas de Calais - Picardie avec la coopération du Conseil départemental du Pas-de-Calais et la participation de l'Etat, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.



Une autre vie s'invente ici



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale